




## BON DE COMMANDE D'EXPOSIMETRES RADON Réservé aux LIEUX DE TRAVAIL

 La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](https://www.adobe.com/fr/acrobat/reader).

Vos droits concernant vos données personnelles :

*Les informations qui vous concernent recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire par l'administration à la réalisation de la finalité du traitement.*

*Les destinataires de vos données sont les administrations compétentes dans le cadre du traitement de votre demande. Veuillez-vous adresser à l'administration concernée par votre demande pour connaître les destinataires des données figurant sur ce formulaire.*

*Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et le cas échéant d'effacement des informations vous concernant. Vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment.*

*En outre et excepté le cas où le traitement de vos données présente un caractère obligatoire, vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous y opposer.*

*Si vous souhaitez exercer ces droits et/ou obtenir communication de vos informations, veuillez-vous adresser aux **Ministère de la Santé**. Dans le cas où les coordonnées du service responsable ne sont pas indiquées, vous avez la possibilité de vous adresser au délégué à la protection des données des **Ministère de la Santé**. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 15, boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux.*

La mesure doit avoir lieu entre le 1er octobre et le 30 avril de l'année suivante pendant au moins 2 mois. Après exposition, les exposimètres doivent être renvoyés au laboratoire Service d'Analyses Radiologiques au plus tard fin mai. Pour déterminer le nombre total d'exposimètres, se référer au « Guide de mesures du radon sur les lieux de travail » chap. 4.1.2., publié par la Division de la Radioprotection.

### 1. Saisie

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

#### Informations générales du demandeur

Nom de l'entreprise* :	<input type="text"/>
Adresse* :	<input type="text"/>
Personne de contact* :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
E-mail :	<input type="text"/>

### 2. Informations relatives au coût

Les frais résultants de la mesure du radon effectuée par la Division de la Radioprotection s'élèvent à 50 € par exposimètre. Le montant total de la commande se calcule comme suite : **Nombre d'exposimètres commandés x 50€.**

Ce montant est à payer sur le compte suivant :

Titulaire du compte : Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA  
Compte bancaire : IBAN LU13 1111 0011 4679 0000  
Communication : Mesures du radon & Nom de l'entreprise

### 3. Informations relatives à la commande

Quantité d'exposimètres à 50€ / par pièce* :	<input type="text"/>
Total :	<input type="text"/>



## 4. Signature

### La signature ci-après certifie la conformité des données fournies

Gestionnaire de la commande (nom et prénom)\* :

Fait à\* :

Signature\* :

Le\* :

Responsable de l'entreprise (nom et prénom)\* :

Fait à\* :

Signature\* :

Le\* :

## 5. Envoi du bon de commande

Veuillez nous envoyer les pièces suivantes :

- Bon de commande dûment rempli et signé,
- Preuve de paiement

à l'adresse [mesureradon-radioprotection@ms.etat.lu](mailto:mesureradon-radioprotection@ms.etat.lu)